



Déclaration GT AESH du vendredi 28 mai au lycée Bamana

Communiqué - CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mobilisation des AESH le 3 juin : la colère monte !

La CGT Éduc'action, avec d'autres organisations syndicales, appelle à la grève le 3 juin. Cette journée s'inscrit dans la dynamique de mobilisation des 11 février et 8 avril. Les AESH sont plus que jamais déterminé-es à se faire entendre.

Pas de calendrier

Entre atermoiements et fuites, Jean-Michel Blanquer, fidèle à sa posture, ignore totalement les revendications urgentes et légitimes des AESH. Aucun calendrier de concertation pouvant laisser croire à une intention du ministère de tenir ses engagements, sur l'amélioration des conditions d'emploi et la valorisation salariale des AESH, n'est prévu. Conséquence directe : la colère monte !

Des conditions de travail dégradées par la crise sanitaire

Le contexte de crise sanitaire multiplie les dérives qui frappent le quotidien des AESH, au mépris des textes réglementaires. Partout sur le territoire, ils ou elles ont dû répondre à des missions qui n'étaient pas les leurs. On ne compte plus les témoignages de pressions hiérarchiques, d'absence de protection (masques, gel hydroalcoolique, auto-tests), de missions abusives, d'expositions inutiles...

Une inclusion low cost grâce aux PIAL

S'agissant des PIAL, la politique de gestion des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés enfonce le clou. On déplace les AESH d'un établissement scolaire à un autre sans considération de leur profil et des besoins réels des élèves. L'émiettement des temps d'accompagnement, les changements d'affectation arbitraires sont vécus violemment par les élèves et détruisent le sens même du métier d'AESH. Les victimes de cette politique sont à tous les étages : élèves peu et mal accompagnés, parents floués, enseignant-es abandonné-es, AESH épuisés-es.

Un vrai statut de la Fonction publique

Avec des CDD de 6 ans et des CDI de pacotille, l'État laisse des milliers de personnels dans la précarité alors que la nécessité de leur présence dans les écoles est une évidence. Il est temps de créer des conditions de travail dignes, respectueuses des missions confiées et des compétences des AESH avec un véritable statut de ^{la} Fonction publique.

Un salaire permettant de vivre correctement

Qui peut faire un emprunt, louer un appartement, faire des projets, permettre à ses enfants d'étudier, avec 760€/mois du fait des temps partiels imposés ? Cette rémunération est tout simplement scandaleuse et met en lumière le manque de considération de notre gouvernement pour ces métiers indispensables, volontairement précarisés.

Cette réalité révèle l'immense malléabilité et adaptabilité exigée des AESH. Le "quoi-qu'il^{en} -coûte" présidentiel ne concerne pas cette catégorie de personnels.

La coupe est pleine, la parole des AESH ne manquera pas de se faire entendre !

Le 3 juin, la CGT Éduc'action sera partout sur le territoire pour exiger :

- une revalorisation des salaires en urgence : ouverture immédiate de négociations ;
- abandon des PIAL ;
- le statut de fonctionnaire de catégorie B, la titularisation immédiate sans condition de concours ni de nationalité et un salaire à temps plein à 1,4 fois le SMIC ;
- fin du temps partiel imposé et un temps plein de 24H en présence de l'élève.

Montreuil, le 26 mai 2021